



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

Communiqué de presse
Publication immédiate

Séance d'information du BAPE pour la minicentrale à Val-Jalbert La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean enchantée par la soirée

Mashteuiatsh, le 14 janvier 2012, La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean est enchantée par la séance d'information du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur son projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert. Les quelques questions posées par la quarantaine de personnes présentes à la salle communautaire de Chambord ont surtout porté sur des précisions quant au régime hydrologique de la rivière, à la capacité des turbines et à leur résistance. Cela confirme qu'un lien de confiance s'est établi et que les citoyens sont satisfaits de l'écoute dont a fait preuve la Société jusqu'à maintenant.

« Au nom de la Société, je tiens d'abord à remercier toutes les personnes qui ont contribué, par leur présence, leur intérêt et leurs questions pertinentes au succès de l'événement. L'exercice d'information mené par le BAPE est venu confirmer que le projet de Val-Jalbert suscite un haut niveau d'adhésion dans le milieu. C'est avec optimisme que nous entrevoyons les prochaines étapes », a indiqué M. Denis Taillon, président du conseil d'administration et porte-parole de la Société.

Au cours de sa présentation d'une vingtaine de minutes, M. Taillon, accompagné par MM. Marc Morin, conseiller technique de la Société et Jean Gauthier, chargé de projets chez BPR, a résumé le contenu de l'étude d'impact, mais surtout démontré que la Société a tenu compte des préoccupations de la population dans son processus d'amélioration continue du projet.

L'une des principales préoccupations exprimées lors du processus de préconsultation concernait l'intégration visuelle des infrastructures. C'est en réponse à cela que la Société déposait, en août 2011, un addenda à son étude d'impact proposant un ouvrage à crête déversante, plutôt qu'un barrage à pertuis, soit une structure beaucoup moins visible à partir du belvédère de la chute Maligne en rive gauche. Sa localisation, 30 mètres en aval, a également été optimisée de sorte qu'il n'est plus nécessaire d'excaver une section de la montagne en rive gauche, où est située l'ancienne scierie, et permet de préserver un secteur à fort potentiel archéologique.

Le concept architectural du bâtiment de la centrale était une autre source de préoccupation pour les citoyens. La Société a donc confié le mandat à un architecte réputé avec l'objectif de « marquer le temps ». Le concept amélioré, présentement en cours de validation par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, prévoit que le toit du bâtiment devienne un véritable auditorium en plein air. Il remplacera le belvédère existant et offrira un coup d'œil unique. Une promenade, ponctuée de perchoirs offrant divers points d'observation sur la chute et la rivière Ouiatchouan, donnera accès à une passerelle permettant de découvrir la centrale. Ces modifications ont été bien accueillies par les participants et correspondaient aux attentes exprimées lors des préconsultations.

C'est avec optimisme et la ferme volonté de maintenir cette attitude d'ouverture et de transparence que la Société amorce le dernier droit de la période d'information et de consultation publique du dossier, qui prendra fin le 27 janvier prochain. « Ces valeurs ont guidé nos actions jusqu'à maintenant et nous ont permis de gagner la confiance de la population. Les réponses adressées jeudi dernier ont été jugées satisfaisantes par les citoyens qui les ont posées, ce qui vient appuyer le travail réalisé par nos professionnels. Même si la soirée d'information est derrière nous, la Société est disposée à transmettre toute information pertinente à quiconque en fera la demande d'ici la fin du processus. Nos mécanismes de communication sont en place et notre agent de liaison communautaire se fera un plaisir de répondre avec diligence à toute requête », de conclure M. Taillon.

Rappelons que la présentation effectuée par le porte-parole lors de la séance d'information est disponible pour téléchargement sur le site internet de la Société à l'adresse energievertelsj.ca. L'ensemble des documents déposés jusqu'à maintenant, dont le résumé de l'étude d'impact vulgarisé, y sont aussi disponibles en cliquant sur l'onglet « Centre de documentation ».

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives. Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin 2010, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Ouiatchouan au Village historique de Val-Jalbert et de la 11^e chute de la rivière Mistassini.

-30-

Source : M. Denis Taillon
Président du conseil d'administration
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Entrevues : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@cgocable.ca

